

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

SÉANCE DU 28 FÉVRIER 2020

Date de convocation :
11 février 2020

Date d'affichage :
11 février 2020

Nombre de délégués :

En exercice	:	58
Présents	:	38
Pouvoirs	:	04
Absents ou excusés	:	16

Objet :

Convention de coordination
financière pour le programme
ACTEE

L'an deux mille vingt, le vingt-huit février à dix heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle de la Communauté de communes Sor et Agout à Saïx, sous la présidence de Monsieur Alain ASTIÉ, Président.

Membres présents : MM. ASTIÉ, ALRAN, ESPITALIER, CABOT, SOULAGES, GOURC, SOULA, AUDARD, BERTHIER, TORRIJOS, ICHARD, JOURDE, JONGBLOET, COLLADO, COMENT, DE LAPANOUSE, ALGANS, BALARDY, VIVAN, GOZE, LEMONNIER, AZAIS, FORTANIER, LAGASSE, COLOM, SALVETAT, LEROUX, FERNANDEZ, MAYNADIER, REYJAUD, MAURY, PINEL, BOZZO, PATTE, BUFFEL, DARGEIN-VIDAL et ESQUERRE formant la majorité des membres en exercice;

Membres ayant donné pouvoir :

- M. BERTRAND a donné pouvoir à M. ASTIÉ
- M. GRAN a donné pouvoir à M. AZAIS
- M. VERNIER a donné pouvoir à M. FERNANDEZ
- M. MAHOUX a donné pouvoir à M. MAYNADIER

Membres excusés : MM. BARROU, TARROUX, Mme BOUSQUET, MM. CHAMAYOU, SANCHEZ, COMBELLES, BENAMAR, FARENC, ESCANDE, BIAU, CADAMURO, PRADELLES, ESCUDIER, JACQUET, MEYSSONNIÉ, BIEZUS, MAURETTE, Mme LEVEQUE et M. MYLONAS.

Le Syndicat Départemental d'énergie du Tarn peut réaliser au titre de sa compétence d'autorité organisatrice de la distribution d'électricité « des actions tendant à maîtriser la demande d'énergies de réseau des consommateurs finals desservis en basse tension [...] ».

Par ailleurs, l'article 198 de la loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte permet aux syndicats d'énergie « d'assurer, à la demande et pour le compte d'un ou de plusieurs établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre qui en sont membres, [...] la réalisation d'actions dans le domaine de l'efficacité énergétique. »

Le SDET a été de l'appel à projet Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique (ACTEE) porté par la FNCCR visant à financer des actions en faveur de la rénovation énergétique du patrimoine public, et ce, aux côtés des syndicats d'Energie de l'Aveyron et du Lot.

Les principales dispositions de la réponse du SDET à cet appel à projet sont :

- Le financement du logiciel de suivi énergétique des équipements du groupement d'achat, logiciel mis à disposition de l'ensemble des membres du groupement
- Le recrutement d'un chargé de mission en charge de l'animation de ce programme
- Le financement et réalisation de 40 à 45 audits énergétiques sur les bâtiments communaux
- Le financement d'instruments de mesure

- Le financement et l'installation de petits matériels de pilotage de 30 bâtiments communaux (horloges, actionneurs, vannes pilotables ...)
- Le conseil aux communes dans leurs projets de rénovation énergétique (aide à la rédaction des cahiers des charges, des plans de financement ...)

Le programme ACTEE, piloté par la FNCCR avec la Direction Générale de l'Energie et du Climat (DGEC) permet de financer les actions précitées. En tant de coordinateur du regroupement des 3 syndicats, le SDET se propose d'être émetteur des appels de fonds et récepteurs des fonds alloués. Des conventions seront établies avec les autres syndicats pour la répartition des fonds reçus par le SDET.

Par ailleurs, certaines actions pourront être mutualisées entre les syndicats. Des groupements d'achat d'audit énergétique, de matériel de mesure ou de pilotage du bâtiment pourront être organisés par l'un ou l'autre des syndicats.

Le Comité syndical, à l'unanimité, après en avoir délibéré :

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi du 18 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte,

Vu l'arrêté du 10 mars 2019 portant validation du programme ACTEE

- **AUTORISE** le Président à signer tout document permettant l'appel et la réception des fonds dans le cadre du programme ACTEE, et d'assurer le rôle de coordinateur financier du programme.
- **AUTORISE** le Président à signer et exécuter tout document relatif à l'achat groupé d'audits énergétiques, de matériel de mesure ou de pilotage de bâtiment, ou de tout autre achat groupé entrant dans le périmètre du programme ACTEE.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.
A Albi, 28 février 2020

Le Président,



A. ASTIÉ